

## DÉCLARATION FNEC-FP-FO CTA DU 28 MARS 2014

Monsieur Le Recteur,  
Mesdames & Messieurs les membres du CTA

Hier, jeudi 27 mars 2014, lors du CTM, la FNEC-FP-FO a voté CONTRE le projet de décret organisant les missions des enseignants qui a été présenté par Monsieur Le Ministre, car, comme nous l'affirmons depuis le début, ces projets de décrets ne répondent en aucune manière aux attentes des personnels en matière de conditions de travail et de rémunération, et remettent en cause les garanties statutaires fondamentales liées au statut de fonctionnaire d'Etat. D'ailleurs, comment Monsieur Le Ministre peut-il imaginer qu'en demandant toujours plus aux enseignants qui ont un pouvoir d'achat qui ne cesse de baisser et des conditions de travail qui se dégradent, il pourra améliorer la réussite du plus grand nombre ? Nous regrettons que certains soient tombés dans ce marché de dupes !

Pour la FNEC-FP-FO le dossier n'est pas clos. Nous continuerons de nous battre, quel que soit le Ministre en place, pour que l'Etat mène enfin une politique qui tienne compte des attentes des personnels et qui de fait, aille dans le sens de l'intérêt général de notre pays. La FNEC-FP-FO est disponible pour l'action commune à tous les niveaux. Oui Monsieur Le Recteur, une autre politique est possible et surtout indispensable !

Nous siégeons aujourd'hui en CTA pour examiner les répartitions des moyens en personnels administratifs et d'éducation et de surveillance, moyens qui sont encore et toujours très insuffisants. Confrontés à l'inflation des procédures de tous ordres, les collègues en EPLE sont suffisamment consciencieux pour assurer le bon fonctionnement de leurs établissements. Mais jusqu'à quand ? Les heures supplémentaires s'accumulent. Même situation pour les personnels administratifs des services académiques, en particulier à la DSDEN de la Gironde. La gestion de la réforme des rythmes scolaires a fait apparaître des facteurs de tensions. La situation risque d'être ingérable à la rentrée prochaine. Un recrutement de personnels statutaires à hauteur des besoins est plus que jamais nécessaire.

Nous allons aussi devoir nous prononcer sur les créations/suppressions de postes d'enseignants. Et nous avons tous remarqué que non seulement le solde est insuffisamment positif pour absorber l'augmentation démographique, mais qu'en plus, dans les LP, il y a encore des suppressions de postes ! Mais comment pourrait-il en être autrement puisque nous savons que ces créations/suppressions découlent d'une DGH insuffisante vue au CTA de janvier et calculée en tenant compte bien évidemment des fermetures de formations vues au CTA de décembre.

Concernant les enseignants stagiaires à la rentrée prochaine, le MEN avait communiqué sur la remise en place d'une réelle formation. A la lecture des documents nous sommes obligés de constater que près de 60% des stagiaires 2014 seront sur des supports de 18 heures et non de 9h (464 sur 814). Encore une promesse du MEN non tenue ! Madame La Secrétaire Générale a bien essayé de nous expliquer que ceux qui avaient déjà enseigné n'avaient pas besoin de décharges pour se former et que de toute manière le coût de la mise en place de cette formation était déjà immensément élevé ! Mais tous les personnels présents ici savent bien que donner une vraie formation aux enseignants est nécessaire et qu'il ne suffit pas d'enseigner pour savoir enseigner ! Mais l'Etat ne se donne que les moyens de ses faibles ambitions pour l'Education Nationale ! la FNEC-FP-FO ne peut malheureusement que le dénoncer !

Tout est donc déjà décidé. Nous avons envisagé de ne pas continuer à siéger dans ce CTA. Mais nous resterons par respect pour ceux qui nous ont élus et que nous représentons ici. La FNEC-FP-FO exprimera donc encore une fois sa désapprobation en votant contre ces « propositions » mais elle ne peut pas se résigner à accepter ce fonctionnement des instances où les élus, rendons-nous à l'évidence chers collègues, ne servent quasiment à rien.

Merci à tous pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO  
Eric Mouchet